

LOT N°2 : POLOS ET T.SHIRTS

N° d'ordre	Entreprises	Montants TTC en F.CFA		Observations
		lus à l'ouverture	corrigés	
	Planet Communication	1.593.000		<i><u>Non conforme</u> : les dessins du modèle ne sont pas respectés, absence des ailes de l'avion</i>
	Entreprise de Tous Travaux et Services (ETTS)	5.605.000	5.605.000	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	Créativ.Kom	6.637.500	6.637.500	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	Horpez.com	6.195.000	6.195.000	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	Le Concret Group	5.178.000	5.178.000	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	Sea Group	4.513.500	4.513.500	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	IDIDO	10.621.000		<i><u>Non conforme</u> : les dessins du modèle ne sont pas respectés, absence de la seconde image sur le T.Shirt</i>
	Don Services	4.484.000	4.484.000	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	Propatina	5.516.500	5.516.500	<i>Conforme à l'essentiel</i>
	GK & PARTNERS	5.792.500		<i><u>Non conforme</u> : non-respect des dessins du modèle, ajout d'autres motifs au dessin modèle</i>
<p>Attribution provisoire : L'entreprise DON SERVICES ayant présenté l'offre la moins disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant de QUATRE MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE (4.484.000) Francs Cfa.</p>				
<p>Adresse de l'attributaire provisoire : TEL . 92 53 24 94 LOME</p>				

LOT N°3 : SACS A PROVISIONS

N° d'ordre	Entreprises	Montants TTC en F.CFA		Observations
		Ius à l'ouverture	corrigés	
1	Planet Communication	1.752.300	1.577.250	Conforme à l'essentiel
2	Entreprise de Tous Travaux et Services (ETTS)	1.475.000	1.475.000	Conformité aux spécifications mais entreprise non qualifiée pour absence de quitus fiscal
3	Creativ.KOM	4.720.000	4.720.000	Conforme à l'essentiel
4	Sea Group	2.242.000	2.242.000	Conforme à l'essentiel
5	IDIDO	3.835.000	3.835.000	Conforme à l'essentiel
6	Don Services	1.770.000	1.770.000	Conforme à l'essentiel
7	GK & Partners	2.247.500		<u>Non conforme</u> : Non-respect des spécifications sur l'échantillon
8	Bright Corporation Sarl	2.360.000	2.360.000	Conforme à l'essentiel

Attribution provisoire : PLANET COMMUNICATION ayant présenté l'offre la moins disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant de UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.577.250) Francs CFA.

Adresse de l'attributaire provisoire : TEL. 22 27 55 61

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du : CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS



DJAFALO Yéanilé